

# Le Marsan

[association@marsan.org](mailto:association@marsan.org)

Bulletin généalogique de l'Association des familles Marsan dit Lapierre

## Le mot du Président

Le conseil d'administration a retenu la formule du dîner dans un restaurant de Montréal pour notre prochaine rencontre qui aura lieu samedi le 7 septembre 2002. Nous vous invitons également à assister en grand nombre à l'assemblée générale annuelle qui précèdera ces agapes. En plus d'avoir la chance de gagner un magnifique prix de présence, ceux qui assisteront à cette réunion auront l'occasion d'en apprendre un peu plus sur la vie de nos ancêtres.

Lors de ce repas, il sera possible de vous procurer à un prix modique le dictionnaire généalogique des descendants de nos ancêtres Pierre Marsan dit Lapierre et Françoise Baisela. Cet ouvrage de plus de 400 pages, contient 16 000 personnes dont 7 000 descendants et les conjoints de ceux qui se sont mariés, de même que les parents de ces derniers. Cette première édition de même que les futures ne seront tirées qu'à moins de 50 exemplaires.

Je voudrais profiter de l'occasion pour remercier tous ceux qui ont collaboré à la préparation de ce dictionnaire en me faisant parvenir les renseignements sur leurs familles par la poste ou lors des rassemblements de l'association des Familles Marsan-Lapierre. Un tel ouvrage cependant n'est jamais complet et comporte

inévitamment des inexactitudes. Je serais donc très reconnaissant envers tous ceux qui auraient la gentillesse de me signaler les erreurs et les omissions qu'ils y relèveraient afin d'en faire profiter les lecteurs des éditions futures.

Pour ceux qui préfèrent recueillir les informations généalogiques de leurs familles sur Internet, la consultation de notre base de données leur est accessible en utilisant le mot de passe et le nom d'utilisateur que nous attribuons à tous les membres qui nous en font la demande. Comme notre base comporte 30 000 personnes, les usagers peuvent y trouver des renseignements sur plusieurs autres familles en plus de celles des conjoints des descendants de nos ancêtres.

En terminant, je voudrais exprimer ma gratitude la plus profonde envers les membres du conseil d'administration et envers tous les bénévoles qui ont permis à l'association de se développer et de se rendre là où nous sommes maintenant. Mais si nous voulons survivre et continuer de progresser, d'autres devront venir se joindre à l'équipe actuelle. C'est pourquoi je lance un appel à tous ceux qui pourraient nous faire profiter de leur disponibilité de communiquer avec nous, soit lors de l'assemblée annuelle ou autrement, afin d'assurer une longue vie à notre association.

*Jean-Guy Marsan*

### DANS CE NUMÉRO

Le mot du président	1
Échos du conseil d'administration	2
Histoire d'une famille et d'une rue à l'Acadie	2
Nouvelles de la grande famille	3
Troisième branche	3
Invitation à l'assemblée générale annuelle	4

### COLLABORATEURS POUR LA PRÉSENTE ÉDITION

Éditrice: Danielle Marsan-Evans

Traduction: Andrée Ricard

Rédaction: Jean-Guy Marsan

Mise en page et internet: Steve Marsan

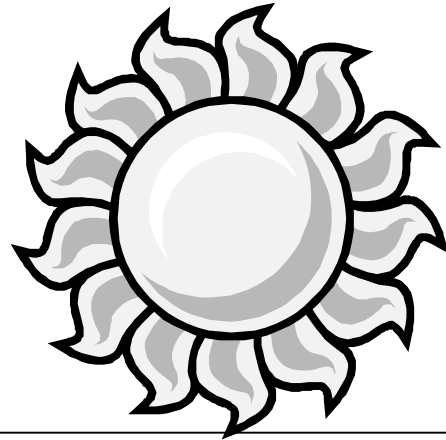
Responsable de l'envoi: Michel Marsan

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec 2002  
Dépôt légal Bibliothèque nationale du Canada 2002  
ISSN 1492-6695



## ÉCHOS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Notre webmaître Steve Marsan a fait une excellente recherche d'hôte pour notre base de données et a proposé au C.A. l'entreprise montréalaise **CitéGlobe**. Ce serveur hébergera donc dorénavant notre base de données qui compte environ 30 000 personnes et également notre site Internet (à partir de septembre 2002).
- C'est avec grand regret que les membres du C.A. ont accepté le départ de Ghislaine Laramée, qui pour des raisons personnelles nous a remis sa démission. Nous tenons à remercier Ghislaine pour nous avoir fait profiter de sa formation légale en rédigeant les règlements généraux de notre association et pour les démarches préliminaires en vue d'obtenir notre incorporation.
- Suite aux recommandations qui ont été faites lors du dernier rassemblement, le C.A. a décidé de faire suivre sa prochaine assemblée générale d'un dîner qui aura lieu à Montréal samedi le 7 septembre 2002. Le programme complet de cet événement est donné à la dernière page du présent bulletin.
- Le lancement du dictionnaire généalogique des descendants de Pierre Marsan dit Lapierre et de Françoise Baizela aura lieu lors de cette rencontre du 7 septembre. En effet, cet ouvrage contient un peu plus de 7 000 descendants de notre ancêtre qui est arrivé au pays en 1665 avec le régiment de Carignan et de son épouse qui est venue en Nouvelle-France comme fille du Roi en 1668. ■



### *Histoire d'une famille et d'une rue à L'Acadie*

**V**ers 1823, Jean-Baptiste Marsan, quitte son village natal de Ste-Anne-des-Plaines, pour venir s'établir à L'Acadie où il épouse Ursule Garant. Ils eurent huit enfants qui se sont tous mariés. Trois prirent pour conjoints des Marsan issus d'une famille de L'Assomption, mais dont la parenté n'était que du quatrième et cinquième degré. La plupart de leurs petits-enfants quittèrent le sol natal pour Taftville au Connecticut, Les Cèdres dans Soulanges, la grande ville de Montréal et St-Jean-sur-Richelieu.

Parmi ceux qui restèrent sur place, **Lucien Marsan**, qui éleva avec son épouse Zélia Lemaire une belle famille de quatorze enfants dont onze se sont mariés et leurs donnèrent une nombreuse descendance. Lucien exerçait le métier de forgeron comme son père Joseph et son oncle Auguste Marsan dont l'exemple avait également influencé Arsène, Agréus et Arthur, les trois frères de Lucien, à devenir eux aussi forgerons.

Les petits-enfants de Lucien se souviennent de sa petite stature et qu'il était même un peu voûté, ce qui était loin

de lui donner le physique de l'emploi. Toutefois en plus de ferrer les chevaux, il était maître charretier et sa forge a probablement produit beaucoup d'autres objets d'utilité courante pour ses concitoyens. C'est dans son atelier qu'il a initié trois de ses fils au métier de forgeron et que les deux plus vieux, Oscar et Joseph, qui sont demeurés célibataires, ont continué d'opérer après son décès à l'été de 1940.

Tous leurs parents et amis s'étaient réunis pour célébrer les noces d'or de Zélia et Lucien le 7 octobre 1939. Comme la famille de Lucien était la seule à demeurer à L'Acadie, la municipalité a voulu l'honorer en donnant le nom de MARSAN à l'une de ses rues. Hector, le quatrième fils de Lucien, occupa, pendant de nombreuses années, le poste de sacristain à L'Acadie. Il logeait avec sa famille de cinq enfants dans la belle maison du bedeau, toute en pierre, sur la terre de la fabrique. En plus de cultiver le potager du curé, de l'assister lors des cérémonies religieuses et d'être son chauffeur, il arrondissait ses revenus en étant le laitier du village.

En 1948, après le décès de son père Hector à l'âge de 50 ans, son fils **Gérald** lui

succéda comme laitier et sacristain pour assurer la subsistance de sa famille. Il occupa par la suite la charge de marguillier et même celle de président laïque de la Fabrique. Il fut membre de la chorale pendant plus de 50 ans. En plus d'avoir été président de la commission scolaire, il s'impliqua dans la venue de la caisse populaire à L'Acadie et il devint, avec un associé, courtier d'assurances. Gérald était marié à Hélène Granger et ils sont les parents de quatre filles et deux garçons.

Un an après son décès, survenu en 1998, le comité consultatif d'urbanisme recommandait au Conseil municipal de modifier le nom de la rue Marsan pour celui de la rue Gérald-Marsan en reconnaissance de son dévouement envers la communauté de L'Acadie. En avril 1999, la Municipalité demanda donc à la Commission de toponymie du Québec de modifier l'appellation de la rue Marsan pour la rue **Gérald-Marsan**.

*(Nos plus sincères remerciements, pour leur précieuse collaboration, à Gilberte Marsan-Giroux, petite-fille de Lucien Marsan, et à Germain Godin, membre du comité d'urbanisme de L'Acadie). ■*

# Nouvelles de la grande famille

- Pour nous permettre de mettre à jour nos fichiers, Jacques Marsan de St-Eustache, nous informe que sa mère, Mabel Lefebvre épouse de Gaston Marsan, est décédée à Ste-Thérèse le 21 octobre 1998 à l'âge de 85 ans. Il a également perdu son frère André, âgé de 64 ans, le 13 mai 2000 et qui résidait à Montréal. Nous adressons notre profonde sympathie à son épouse Lise Vallée et à ses filles Christine et Julie.
- Flore Marsan-Pépin nous apprend que la fille de son cousin Henri Marsan, Christiane, est décédée à Rosemère le 6 octobre 1999 à l'âge de 51 ans. Nos plus sincères condoléances à sa fille Julie et son époux Daniel Linstedt qui demeurent à Littleton au Colorado. Christiane était présente à la première rencontre à Pointe-aux-Trembles à l'automne de 1997.
- Certains auront remarqué la raison sociale de «Bijoux Marsan Reg.» qui a pignon sur rue au 462 de la rue Ste-Catherine Ouest à Montréal. Ce commerce est la propriété de l'Arménien Yan Harut qui nous a expliqué que pour lui « Mar » signifie compagnie en turque et que « san » veut dire manufacturier.
- Anne Marsan-Cook nous communique le décès de sa tante Christena Mac Innis de Peterborough en Ontario, survenu le 19 décembre 2000 à l'âge de 66 ans. Elle laisse dans le deuil son époux Fernand Marsan après 46 ans de vie commune. Elle était la mère de Diane (Peter Sturgess), Michael, Brian (Terri Ziegerhoffer) et Debra. Elle comptait également trois petits-enfants, Joseph et Jamie Sturgess et Mathew Marsan.
- Le Révérend Père Jean Marsan o.m.i. de St-Paul en Alberta, nous informe du décès de son frère Henri survenu le 7 juillet 2001 à Montréal. Henri était âgé de 89 ans et il était l'époux de Simonne Plouffe, le père de Christiane et le grand-père de Julie Marsan-Linstedt. Nous offrons nos condoléances à son épouse et à tous ses proches.
- Actif en affaires, Richard Marsan de St-Constant, à 51 ans a donné libre cours à sa passion pour la musique en réalisant le 28 février 2002, un disque compact sur lequel il interprète 10 de ses chansons qu'il nous a gentiment fait parvenir et que nous avons trouvé fort bien fait et très agréable à écouter. Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans cette nouvelle carrière.
- Félicitations à Joe Marsan et à son épouse Mary Canavan du Connecticut, qui organisaient pour le 30 juin 2002 à Lincoln au Rhodes Island, une réunion de tous les descendants des grands-parents Joseph Marsan et Emma Laurence. Ils se sont mariés le 24 juin 1912 à Worcester au Massachusetts et ils ont eu 5 enfants. Ces derniers leur ont donné 18 petits-enfants et de nombreux arrière-petits-enfants.
- À Montréal, le 23 mars 2002, est décédé Édouard Marsan, à l'âge de 71 ans, fils de feu Joseph-Édouard Marsan et de feu Malvina Morin. Nous désirons exprimer notre profonde sympathie à sa sœur Denise, à sa nièce Ghislaine Laramée et à tous ses cousins et cousines et autres neveux et nièces.
- Dans la ville de Québec, le 26 mars 2002, est décédée Gemma Fortin âgée de 82 ans, épouse de feu Maurice Marsan. Le couple n'avait pas d'enfant, et elle était la belle-sœur de Jules, Charles-Henri, Émilienne, Philippe et Madeleine Marsan. Ne lui survit cependant que sa sœur Thérèse épouse de feu Paul-Émile Berrouard.
- Danielle Marsan-Evans nous a fait part du décès de André Lauzière le 11 avril 2002. Il n'était âgé que de 47 ans et demi et était le mari de sa nièce Nicole Marsan, fille de feu Jean-Paul Marsan et de Juliette Gervais. Nous désirons offrir nos condoléances les plus sincères à Nicole et à ses enfants Simon et Martine Lauzière.
- Nous désirons exprimer notre plus profonde sympathie à notre vice-président Paul Marsan qui a perdu sa sœur Denise le 15 avril dernier. Elle était l'épouse de Lionel Rivest de Ste-Julienne et la mère de Steve Rivest. Elle aurait eu 69 ans en mai.
- Sœur Pauline Marsan c.n.d., originaire de Les Cèdres, nous informe que cette paroisse a fêté cette année son 250<sup>ème</sup> anniversaire de fondation et que la réunion des familles a eu lieu dimanche le 26 mai 2002. Son arrière-grand-père Octave Marsan s'est établi dans ce village vers 1863 et il y a élevé une famille de cinq enfants avec sa deuxième épouse Adéline Brunet. ■

## La troisième branche

Lan Mil Sept Cent quarante neuf Le dix-septieme fevrier jay soussigné pretre Missionnaire de la paroisse de Sant joseph en La Seigneurie de La Noraye, Certifie qu'au prone des messes Paroissiales jay publie Les trois Bans de Mariages pendant trois dimanches Consecutifs entre Jean-Baptiste Mersant dit La Pierre fils de francois Marsant et Delisabeth Deroche Ses pere et mere de La paroisse de la Pointe aux trembles dune part; et entre Magdeleine Bourdon fille dignace Bourdon et de defunte Magdeleine Quenneville Ses pere et mere de cette paroisse dautre part. Vue Le Certificat de Messire Paget Missionnaire de La Pointe aux trembles pour La meme publication, ne Setant trouver aucun Empechement au dit Mariage Jay reçu Leur Mutuel Consentement et Leur ay donné La Benediction Nuptial Selon Les formes prescrites par notre mere La Sainte Eglise Catholique et ce en presence du Coté de Lepoux de Francois Marsant pere de nicolas deroche Oncle, de Jean Rogery, de Jacques marsant de francois Marsant, de Pierre Marsant de Joseph Marsant frere de Lepoux, de francois fillion dambroise Migneron de Bazil La Chapelle daugustin deroche et de Joseph robillard Capitaine des

Milices; du Cote de Lafille dignace Bourdon pere de Michel Jubinville de Marquet Bourdon frere et de pierre La frenierre de gabriel trolette et jacque Rodrigue. Jean Rogery a Signe avec nous Les autres avec Lepoux et Lepouse ont declares ne Scavoir Signer de ce enquis Suivant Lordonnance

Jean rogeroy

Papin ptr

Jean-Baptiste a 23 ans et Madeleine en a 19. Il y a quatre ans qu'elle a perdu sa mère et l'année suivante son père a pris une troisième épouse pour s'occuper des dix enfants encore à la maison. Les parents de Jean-Baptiste ont vu partir quatre de leurs filles pour suivre leurs maris et leur trois fils aînés sont à défricher leurs concessions à L'Assomption. Probablement pour garder leur fils auprès d'eux, ils vendent à Jean-Baptiste une terre à Pointe-aux-Trembles. Cependant, une dizaine d'années plus tard, Madeleine et Jean-Baptiste la vendront pour en acheter une à Repentigny sur la rivière l'Assomption. Ils durent alors emprunter 1400 livres qui furent insuffisantes pour régler les 240 livres pour les droits de lods et ventes au Seigneur Normand de Repentigny. Enfin,

en 1772, ils déménageront à Lanoraie d'où Madeleine était originaire.

Ils auront dix-neuf enfants dont douze mourront en bas âge. La moitié de leurs enfants naîtront à Pointe-aux-Trembles et les autres à Repentigny. L'aîné prénommé comme son père Jean-Baptiste, s'établit à Repentigny et n'eut pas de descendant pour transmettre notre patronyme. Le deuxième, Pierre, acheta une terre à St-Cuthbert et ses descendants se trouvent maintenant chez les métis du Manitoba. Antoine et Joseph demeurèrent dans le Bas-Richelieu et les descendants du premier sont devenus des américains, alors que ceux du deuxième restés dans cette région prirent le nom de Lapierre. Madeleine résida avec son mari à Lavaltrie et Marie-Joseph suivit son époux à St-Cuthbert.

Après le décès de son frère François et de sa belle-sœur Marianne Filion, Jean-Baptiste accepta d'être le tuteur de leurs enfants mineurs et administra leurs biens pendant une quinzaine d'années. Il décéda à Lanoraie à l'âge de 76 ans, alors que Madeleine l'avait quitté dix ans auparavant âgée de 61 ans. ■

# L'Association des familles Marsan-Lapierre

VOUS INVITE COORDIALEMENT À SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE QUI SE TIENDRA

RESTAURANT ET TAVERNE

*magnan*

2602 St-Patrick  
Montréal, Québec  
H3K 1B8  
Téléphone: 514-935-9647  
Télécopieur: 514-935-8331  
À proximité du métro Charlevoix !  
<http://www.magnanresto.com/>

**SAMEDI, LE 7 SEPTEMBRE 2002 EN AVANT-MIDI  
AU SALON MARGUERITE-BOURGEOYS**

(situé à l'étage supérieur du restaurant)

*Lors de cette journée, Monsieur Jean-Guy Marsan procédera au lancement du premier dictionnaire de généalogie des familles Marsan dit Lapierre! Vous pourrez d'ailleurs vous le procurer à un prix introductif avantageux de 30.00\$*

*Pour ceux qui ne pourront assister à la réunion, vous pourrez aussi vous procurer le dictionnaire en transmettant votre demande avec votre adresse ET un chèque/mandat poste de 40.00\$ + 6.00\$ pour frais de manutentions à cette adresse:*

**Société de généalogie et d'archives de Rimouski**  
110, rue de l'Évêché Est  
Rimouski, QC, G5L 1X9  
[sgarimouski@quebecitel.com](mailto:sgarimouski@quebecitel.com)

Il n'en coûte rien pour assister à la réunion et au lancement du dictionnaire! Pour ceux et celles qui voudront se joindre à nous pour le dîner, nous serons plus qu'honorés de votre présence. À cet effet, nous avons réservé des places à la salle à manger où chacun pourra déguster un bon repas à ses frais. Pour les amateurs, nous vous conseillons le succulent rôti de bœuf, spécialité de la Taverne Magnan depuis 1932.

## Au programme

- 10:00 Inscription
- 10:30 Assemblée générale annuelle
- 12:00 Lancement du dictionnaire généalogique
- 12:30 Dîner